

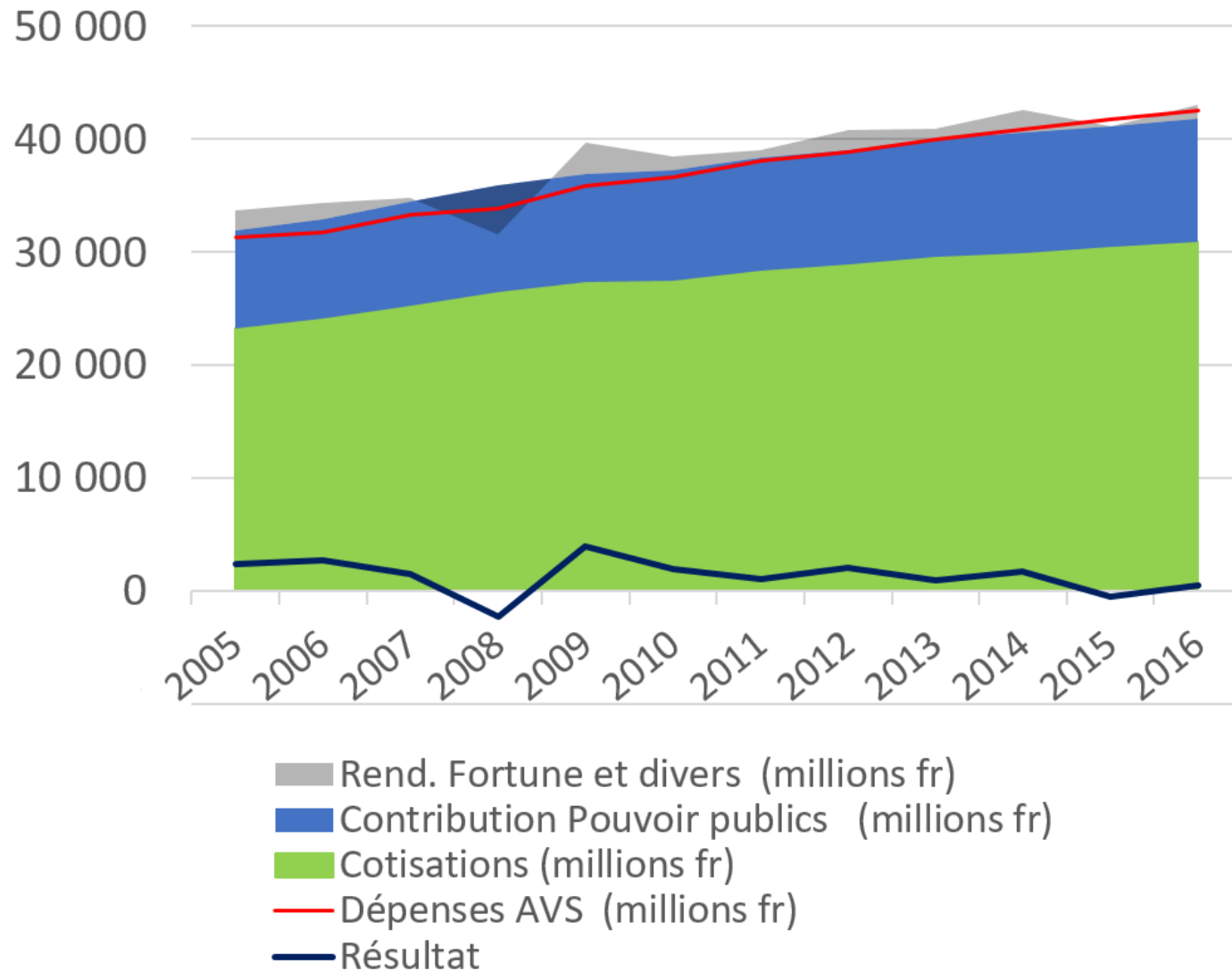
Soirée d'info du PSV 21.4.2017

AVS et LPP

Présentation de la situation de départ

Roger Nordmann
Conseiller national, Lausanne
Président du Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale

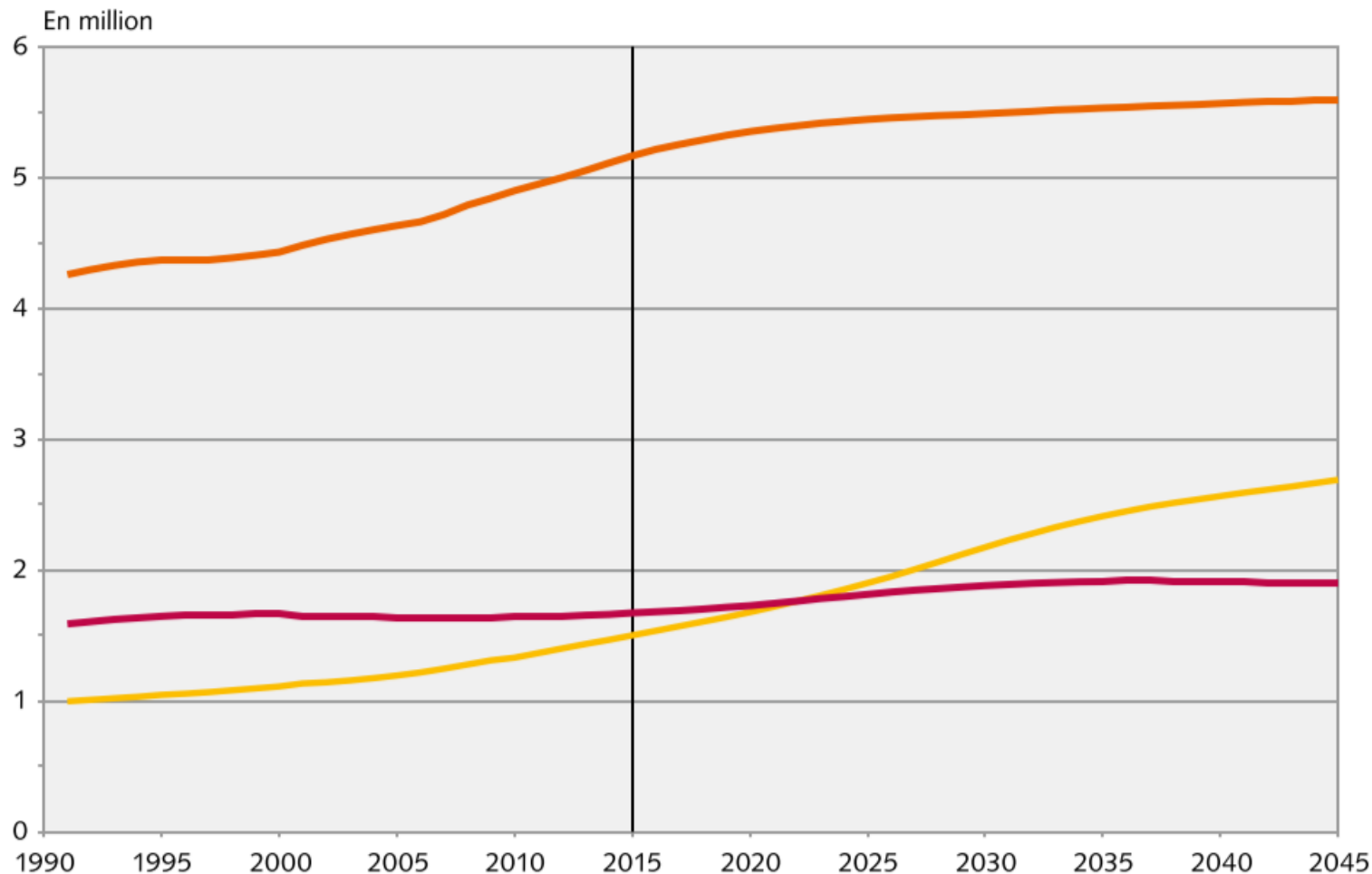
Les comptes de l'AVS (en Millions Fr)



- AVS: financement solide par cotisations et pouvoirs publics.
- Modeste et irrégulière contribution du rendement de la fortune
- Résultat de répartition: était positif. Désormais négatif.
- Résultat global encore positif si bonne année boursière.
- → Mais claire tendance à la dégradation des finances.

Evolution de la population résidante permanente des principaux groupes d'âge selon le scénario de référence A-00-2015

G 9



- 0-19 ans
- 20-64 ans
- 65 ans ou plus

Dans le scénario de référence

Retraités (65 ans et plus): + 79% d'ici 2045

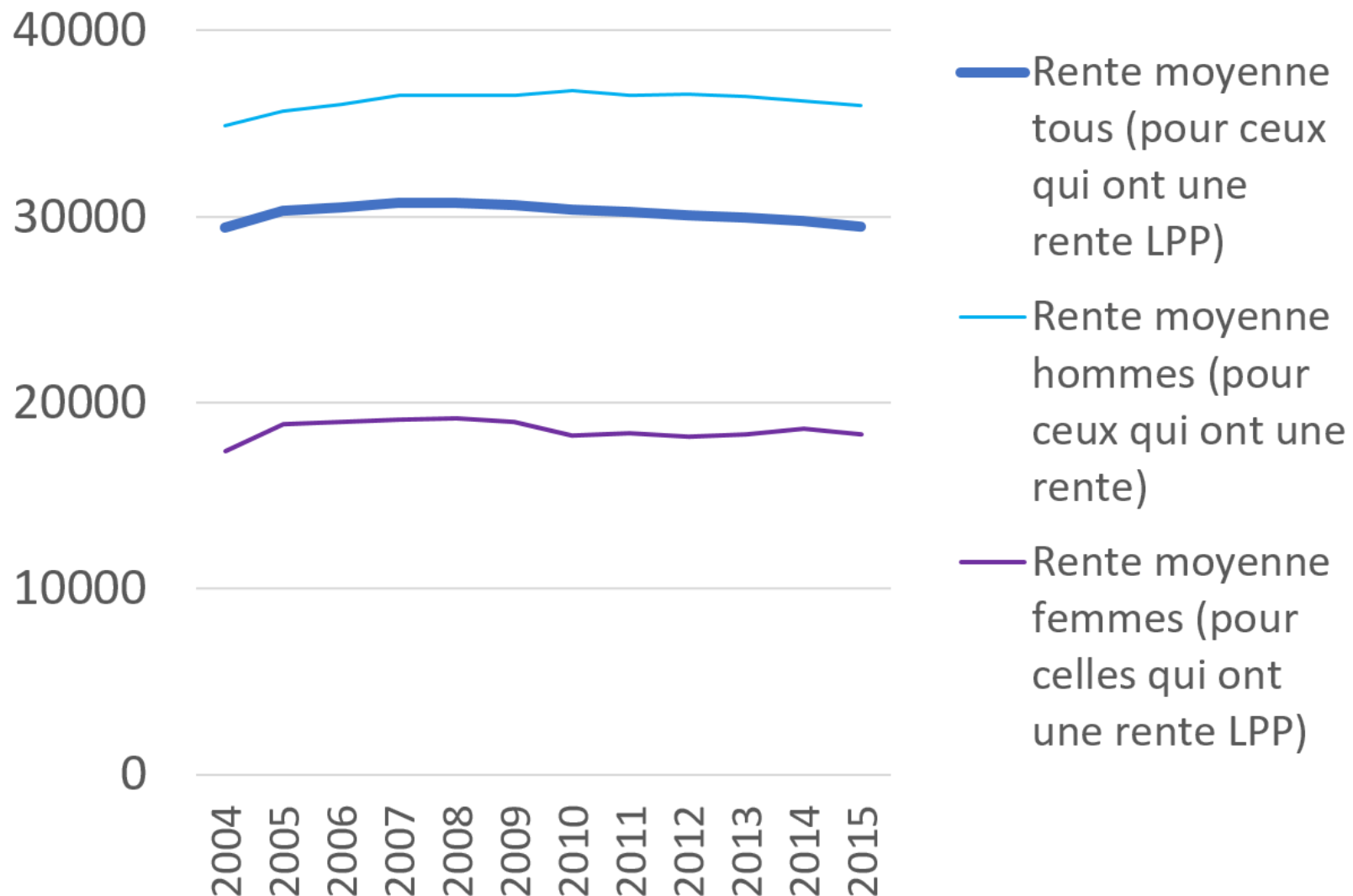
Actifs (20 à 64 ans): + 9% d'ici 2045

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

Moyenne rente LPP vieillesse Fr/an

(Sans rentes conjoints, enfant, orph., invalidité)



Baisse des rentes vieillesse LPP (fr - 1300.-) , alors que:

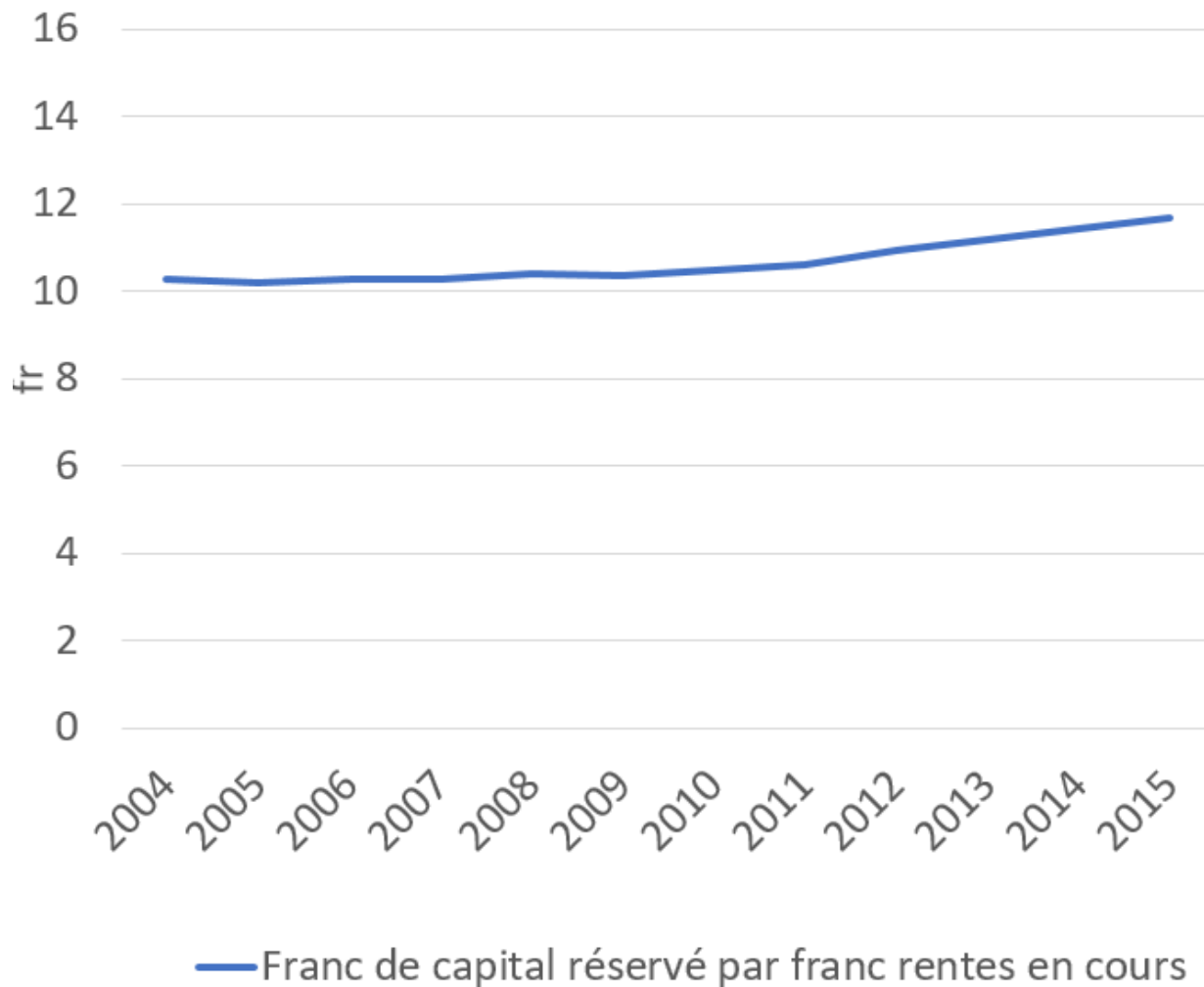
- les générations qui ont cotisé plus longtemps à la LPP arrivent à la retraite
- que les femmes ont de + en + cotisé.
- que les anciennes rentes ne baissent pas.

→ **Depuis 2008, baisse massive des nouvelles rentes! Plusieurs milliers de fr par an!**

→ **Monstrueuses inégalités H-F:**

- 455'000 hommes touchent une rente vieillesse LPP, mais seulement 265'000 femme (sans les rente veuf/ve).
- Rente des femmes = moitié de la rente homme.

Franc de capital réservé par franc de rentes en cours

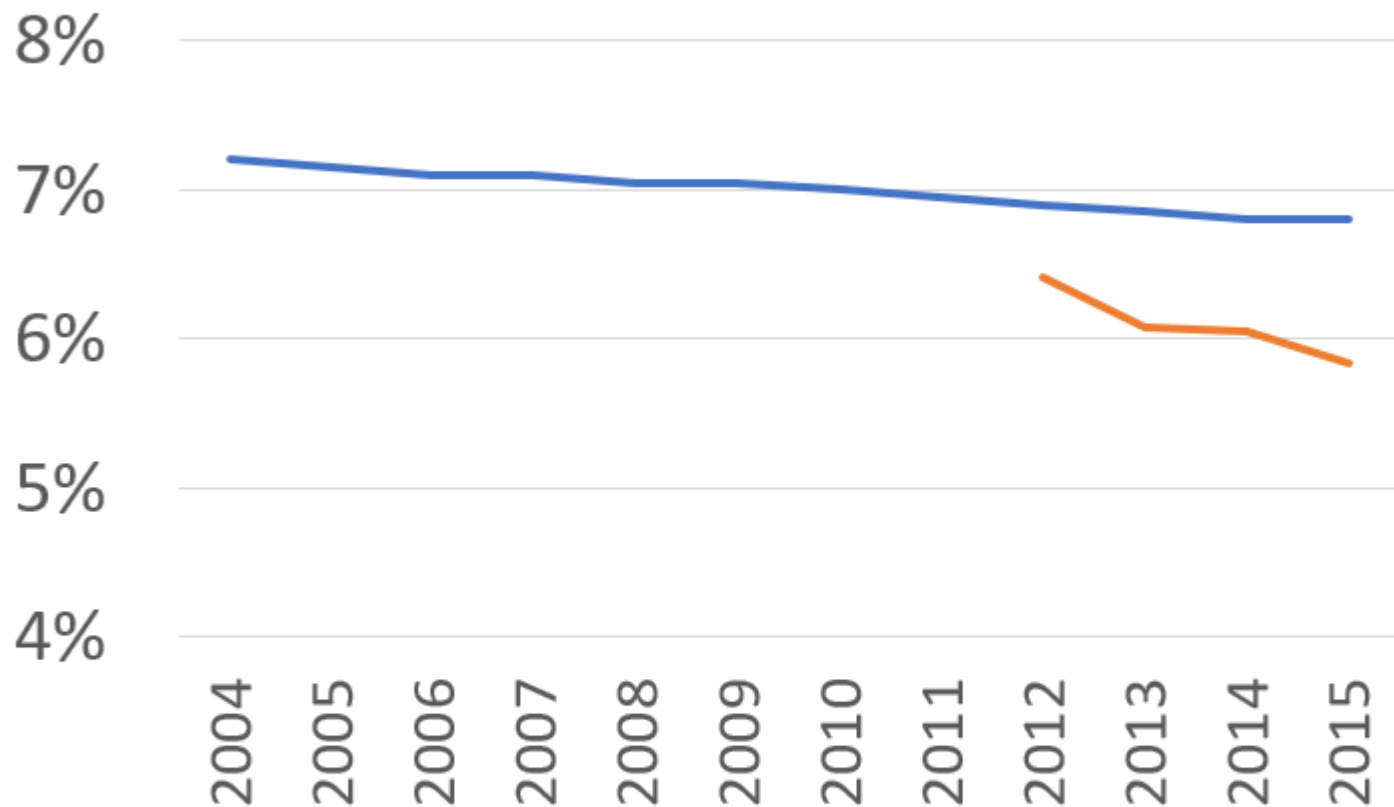


De plus en plus de capital pour 1 franc de rente! Effet de l'affaiblissement des marchés financier.

[«*Spéculation comme solution*»?]

Aggravé par la faible rémunération minimale des comptes.

Taux de conversion légal et effectif



- Taux de conversion minimum légal (hommes, part obligatoire)
- Moyenne taux de conversion effectif du capital en rente (C. pens. sans garantie étatique)

Taux de conversion légal:

Longtemps: 7,2%.

Maintenant: 6,8%

(=Capital 100'000 --> rente 6800)

Malgré le refus de la baisse à 6,4% en 2010, baisse drastique.

Moyenne actuelle: 5,83%

Explication: les 6,8% ne s'appliquent qu'à la part obligatoire!

La part obligatoire: celle-ci ne couvre qu'un tiers de la fortune des assurés. Les caisses sont libres pour les 2/3 restants

Les problèmes

- Les rentes LPP se dégradent continuellement, en raison de la faiblesse des rendements des capitaux. La victoire de 2010 contre la baisse du taux de conversion n'y a rien changé.
- La discrimination H-F est énorme dans le 2^{ème} pilier.
- L'AVS est encore saine, mais la situation financière se tend nettement en raison de la démographie.
- Les prestations AVS sont garanties par la Loi, mais si les finances se dégradent, elles seront sous pression («pol. des caisses vides»).

Une réforme incontournable. Le Statu-quo signifierait la poursuite de la dégradation

La droite a son plan, qu'elle avait fait passer au CN, et qui désormais prévu en tranche de salami après le NON à P2020:

- Retraite des femmes à 65 ans, puis tous à 67 ans automatiquement.
- Financement additionnel AVS que par la TVA, suppression rentes veuves, baisse rentes enfants.
- Hausse massives des cotisations dans le 2^{ème} pilier
- Baisse du taux de conversion.
- (suppression de l'indexation des rentes à inflation + au salaire).

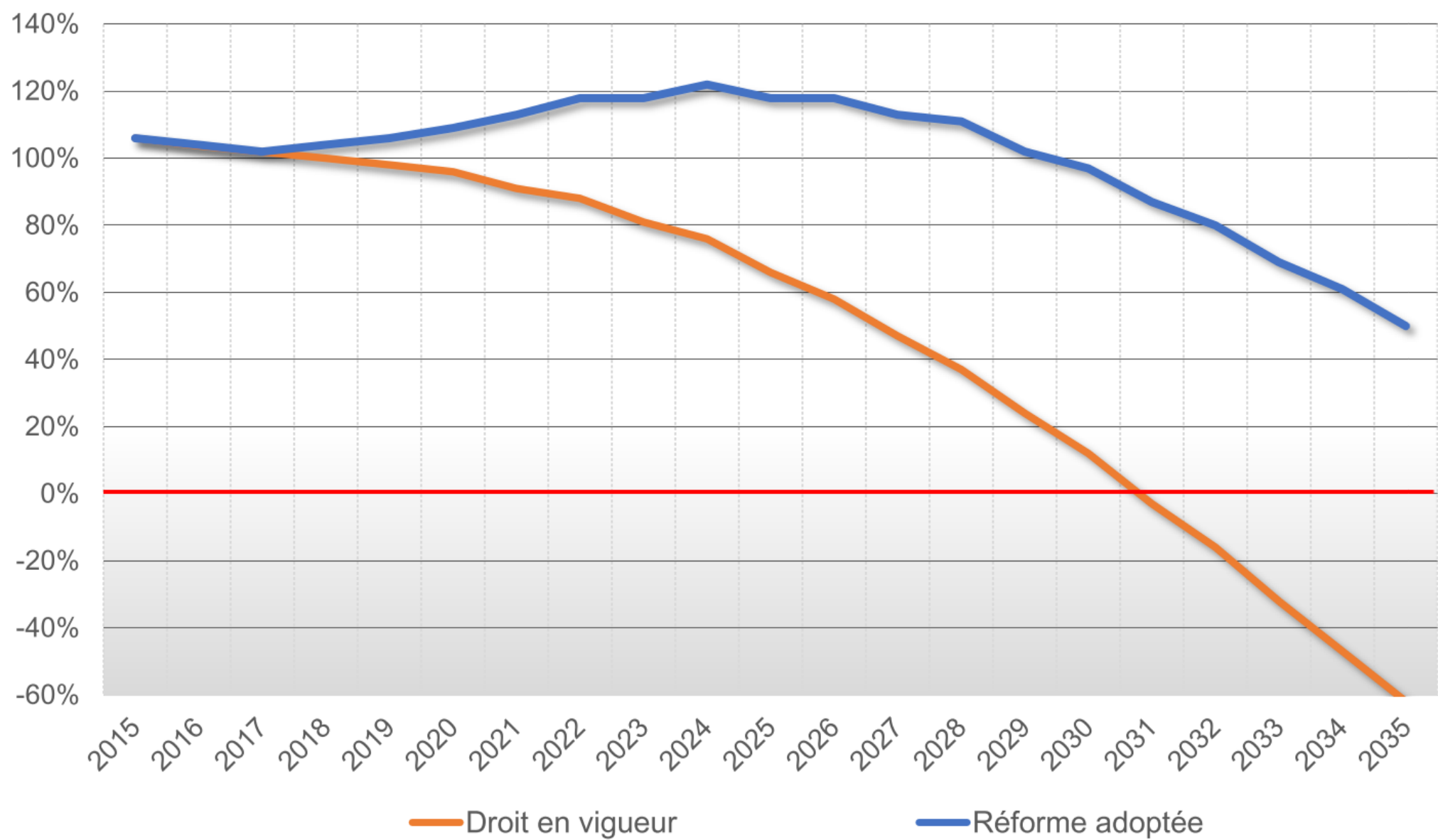
Nous avons tenté AVS +:

- Aurait compensé dans l'AVS la baisse des rentes dans la LPP.
- Problèmes baby-boom et discrimination des femmes dans LPP non résolus
- Rejet à 59% de NON en septembre 2016

P2020: un bon compromis

- Augmentation immédiate des rentes AVS (fr 840/an, fr 2712 pour couple) pour compenser la baisse réelle du 2^{ème} pilier.
- Indexation, rentes enfants et veuves préservées.
- Anticipation: baisse de 4,1% au lieu de 6.8% par année d'anticipation (=+ de flexibilité)
- Taux de conversion 6,0% (tjrs en dessus de la réalité....).
- Femmes:
 - Minus: âge retraite [qui serait la tranche de salami la plus difficile à contrer].
 - Plus: baisse déduction coordination LPP améliora la situation d'assurances des femmes (lentement)
 - Plus: Les femmes profitent plus de l'amélioration AVS, car elles touchent 57% du total des rentes AVS, dont le financement est très solidaires
- Principaux effets financiers en 2030 sur AVS:
 - 0.6% TVA + part Conf. pour financer Baby-boom (+ 2.7 Mrd recettes) [hausse nette 0,3%]
 - 0.3% cotisations (+1.4 Mrd recettes)
 - Femmes à 65 ans (-1.2 Mrd de dépenses)
 - Fr 840 et 155% couples (+1,4 Mrd de dépenses)

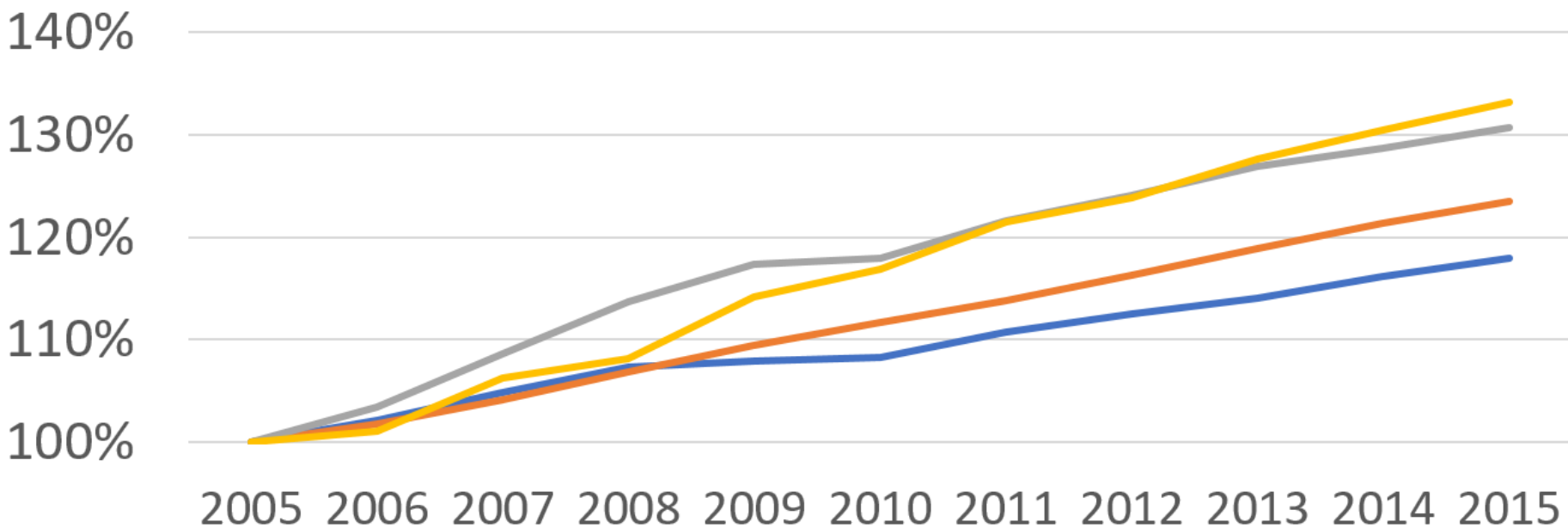
État du Fonds AVS en % des dépenses (projection jusqu'en 2035)



Merci de votre attention

Annexes

Plusieurs indicateurs en %



— Indice Population active en millier

— Indice Nb Rentes Viellesse

— Indice cotisations en fr

— Indice dépenses AVS en fr

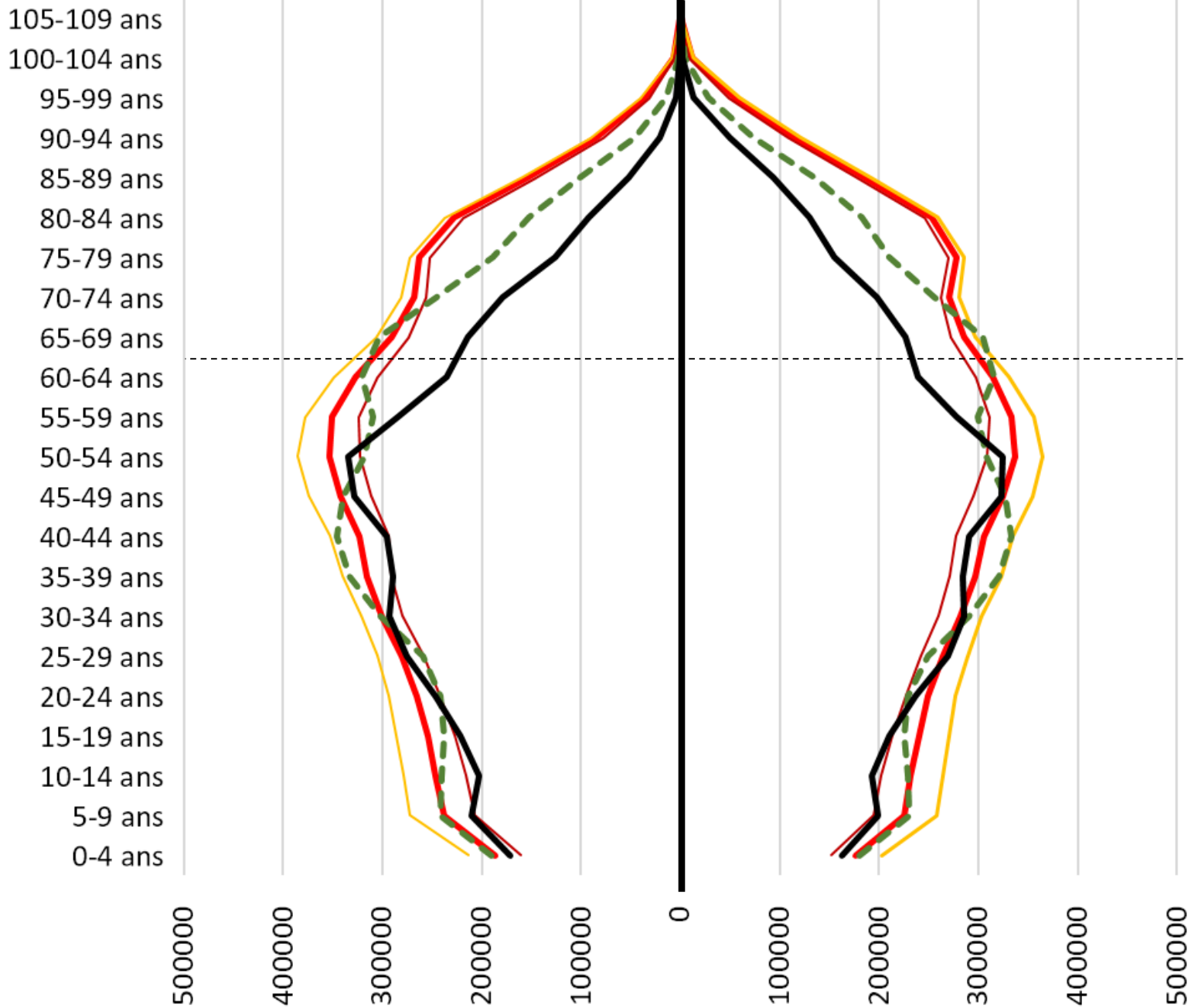
Nb de rentiers a plus crû que le nombre d'actif.

Depuis 2009, stagnation des cotisation par actif (car stagnation des salaires!)

Les dépenses ont crû le plus fort (de + en + de pleine rente!)

Hommes

Femmes



Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse 2015 – 2045 OFS

(graphique sur la base des données extraites du site)

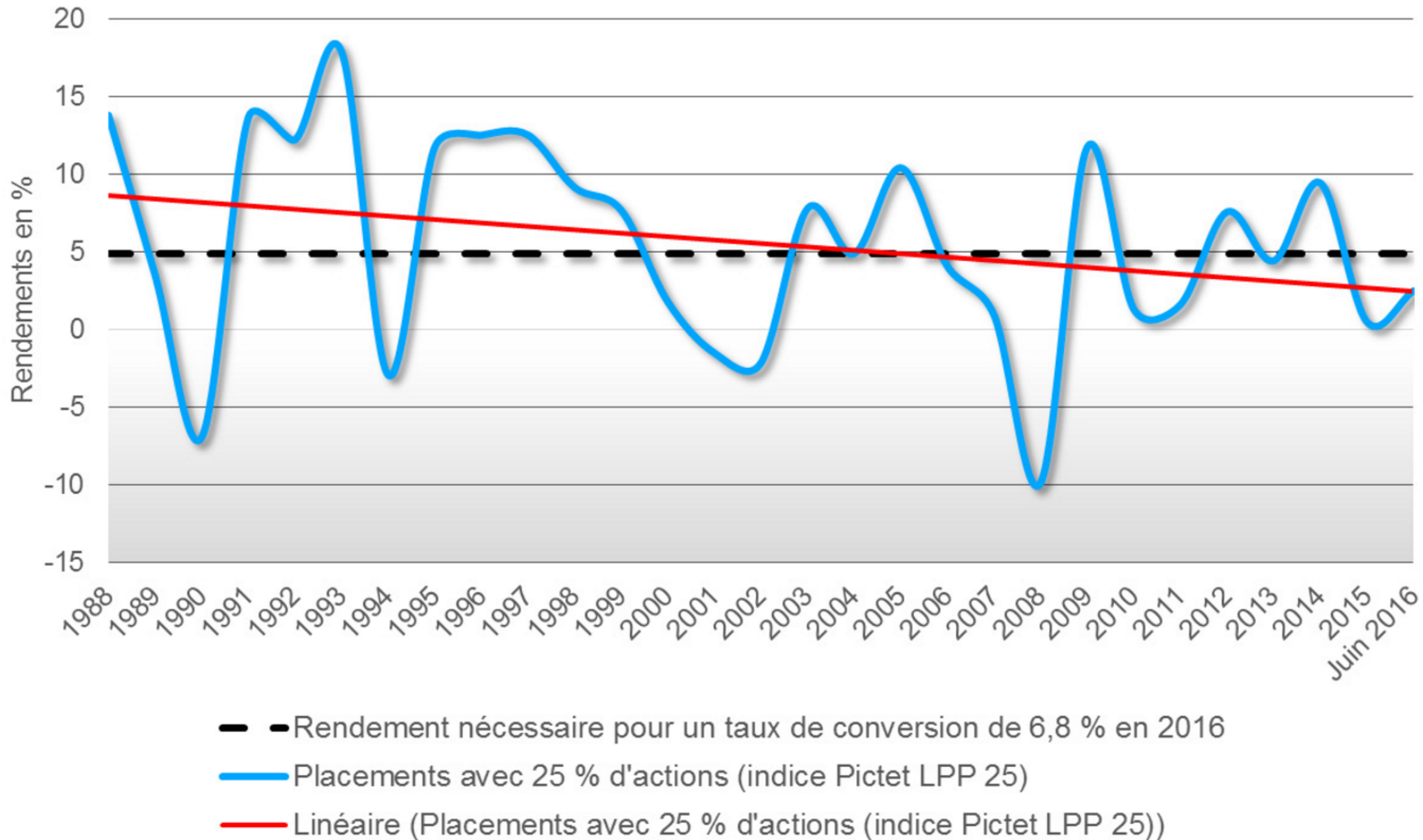
- 2045 Scénario référence
- 2045 Scén. haut
- 2045 Scén. bas
- 2030 Scén référence
- Situation 2015

Beaucoup de nouveaux rentiers (peu d'incertitude, car déjà nés et en CH)

Petite croissance de la tranche 55 à 64

+ ou - stable en dessous (mais + d'incertitude migration et natalité).

Evolution des rendements dans la LPP 1988-2016



Le problème de la LPP, C'est la faiblesse du rendement de la fortune.

La longévité est un petit problème en comparaison.

En revanche, pas de problème aigu de «Baby-boom